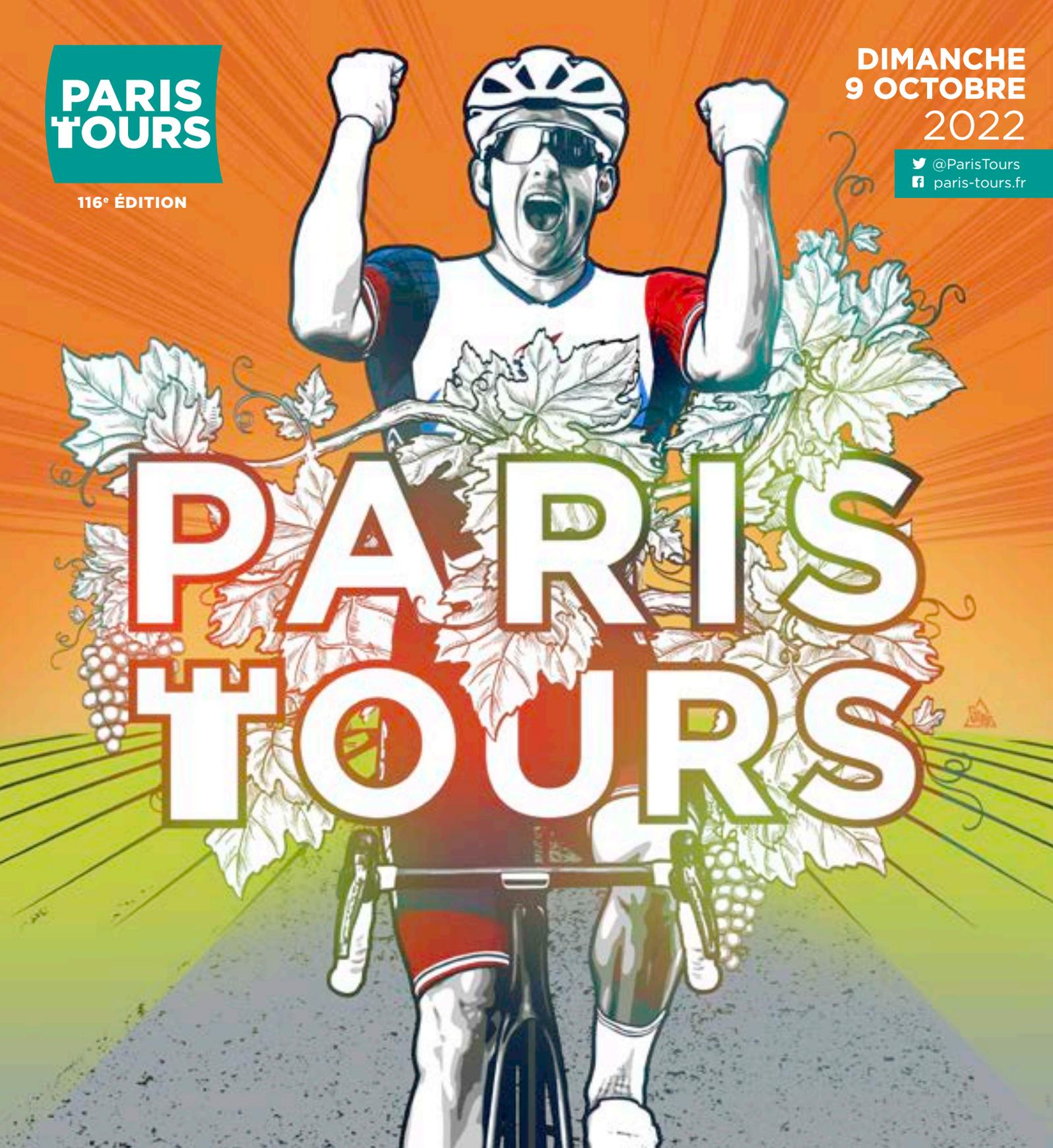


**PARIS
TOURS**

116^e ÉDITION

**DIMANCHE
9 OCTOBRE
2022**

 @ParisTours
 paris-tours.fr



**PARIS
TOURS**

LIVRE DE ROUTE

SOMMAIRE

PARIS-TOURS 2022

PARIS-TOURS ÉLITE

Officiels / Permanence de départ / Hôpitaux	2
Équipes	3
Chartres	4
Départ de Chartres	5
Itinéraire horaire / Profil	6-7
Parcours	8-9
Arrivée à Tours	10
Tours	11
Diffusion TV	12
Règlement	13

PARIS-TOURS ESPOIRS

Officiels	14
Équipes / Permanence de départ	15
Bonneval	16
Départ de Bonneval	17
Itinéraire horaire / Profil	18-19
Parcours	20-21
Arrivée à Tours	22
Règlement	23

KILOMÈTRE DE PARIS-TOURS

Officiels / Formule / Programme / Équipes	24
Permanence de départ / Règlement	25
Partenaires	26-27
Palmarès	28

LÉGENDE

 Point de passage obligé

 Accueil invités

 Podium signature

 Départ fictif

 Départ réel

 Ravitaillement

 Zone de collecte

 Côte

 Chemin de vigne

 Dernier kilomètre

 Arrivée

 Permanence

 Centre de presse

 Zone technique

 Quartier coureurs

 Parking véhicules « arrière »

 Parking équipes

 Parking officiels

 Parking presse

 Parking officiels / presse

 Parking invités

OFFICIELS

DIRECTION

Directeur du Cyclisme : Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeur de l'épreuve : François Lemarchand

Direction course : Cédric Coutouly

Assistance direction : Gilles Maignan

Régulateurs : Jean-Marc Marino, Yannick Talabardon

Permanence : Marie-Noëlle Féron

Speakers : Marc Chavet, Damien Martin

Responsable sécurité : Cédric Coutouly - Tél. : + 33(0)7 86 90 27 01

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Départ : Morgan Bourdelle, Vivien Trompeau

Arrivée : Stéphane Boury, Ugo Zilli

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Philippe Marien (UCI, Bel)

Membres du Jury : Alain Koszyczarz (FFC), Nicolas Le Tallec (FFC)

Commissaire juge à l'arrivée : Catherine Amourette de Greef (FFC)

Commissaires à moto : Julien Bernard (FFC), Gérard Lefevre (FFC), Patrick Paris (FFC)

SERVICE MÉDICAL

Olivier Guyonnaud, Paul-Henri Jost, Ludovic Martino

RELATIONS EXTÉRIEURES

Sylvain Chavanel

RELATIONS COLLECTIVITÉS

Fabienne Dalla Serra

ANIMATIONS

Cédric Marsault

MÉDIAS

Relations presse : Christophe Morel

Coordination TV : Marta Giorgetti

Réseaux sociaux : Clément Duriez

HOSPITALITÉ ET RELATIONS PUBLIQUES

Etienne Viollet

COMMERCIAL ET PARTENARIATS

Quentin Villeloup

LOGISTIQUE ET PROMOTION TERRAIN

David Foulon, Romain Genaix, Martial de Jousineau, Guillaume de Prémont

Parc automobile : Franck Meneghini

PERMANENCE DE DÉPART

SAMEDI 8 OCTOBRE

Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Place Châtelet - 28000 Chartres

Ouverture de la permanence : de 14h30 à 18h30

Distribution des pièces officielles : de 14h30 à 16h45

Réunion des directeurs sportifs : 17h00

Salle de l'Hémicycle - Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Réunion sécurité UCI pilotes échelon course : 17h45

Salle de l'Hémicycle - Conseil départemental d'Eure-et-Loir

DIMANCHE 9 OCTOBRE

Réunion des photographes : 10h00

Salle de l'Hémicycle - Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Téléphones

Permanence sportive : + 33 (0)6 07 30 22 47

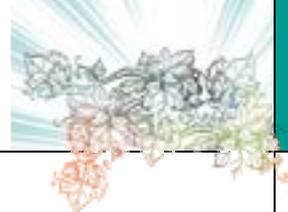
Permanence médicale : + 33 (0)6 80 43 06 06

Accueil presse : + 33 (0)6 40 16 67 67

Numéros valables durant toute l'épreuve

HÔPITAUX

VILLE	ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
CHARTRES (Le Coudray)	Centre hospitalier Louis Pasteur	4, rue Claude Bernard	+ 33 (0)2 37 30 30 30
CHÂTEAUDUN	Centre Hospitalier	Route des Jallans	+ 33 (0)2 37 44 40 40
ORLÉANS	Hôpital La Source	14, avenue de l'Hôpital	+ 33 (0)2 38 51 44 44
VENDÔME	Centre hospitalier de Vendôme-Montoire	98, rue de la Poterie	+ 33 (0)2 54 23 33 33
BLOIS	Centre hospitalier Simone Veil	Mail Pierre Charlot	+ 33 (0)2 54 55 66 33
AMBOISE	Centre hospitalier intercommunal Amboise - Château-Renault	Rue des Ursulines	+ 33 (0)2 47 23 33 33
TOURS	Hôpital Bretonneau	2, boulevard Tonnellé	+ 33 (0)2 47 47 47 47
TOURS (Chambray-lès-Tours)	Hôpital Trousseau	Avenue de la République	+ 33 (0)2 47 47 47 47



ÉQUIPES



AG2R CITROËN
TEAM



ALPECIN
DECEUNINCK



B&B HOTELS KTM



BINGOAL PAUWELS
SAUCIS WB



BORA
HANSGROHE



COFIDIS



EF EDUCATION
EASYPST



GO SPORT ROUBAIX
LILLE MÉTROPOLE



GROUPAMA
FDJ



INEOS
GRENADIERS



INTERMARCHÉ
WANTY - GOBERT
MATÉRIAUX



ISRAEL
PREMIER TECH



JUMBO
VISMA



LOTTO
SOUDAL



NICE MÉTROPOLE
CÔTE D'AZUR



ST MICHEL
AUBER 93



TEAM
ARKEA - SAMSIC



TEAM
BIKEEXCHANGE
JAYCO



TEAM
DSM



TEAM U NANTES
ATLANTIQUE



TOTALENERGIES



TREK
SEGAFREDO



UAE TEAM
EMIRATES



UNO-X PRO
CYCLING TEAM

▶ CHARTRES

Sous l'imposante silhouette de la cathédrale Notre-Dame, Chartres dévoile un cadre de vie exceptionnel où ses nombreuses ruelles médiévales abritent monuments historiques, espaces de détente, parcs et jardins fleuris...

Ce patrimoine d'exception fait l'objet d'une attention constante et d'une mise en valeur à travers une programmation culturelle riche et diversifiée, allant de son expression la plus classique à des formes contemporaines. « Chartres en lumières » est l'événement le plus important pour faire briller le patrimoine chartrain. Toutes les nuits d'avril à janvier, les plus beaux sites architecturaux s'illuminent et leurs façades deviennent les toiles sur lesquelles l'histoire prend vie. Un spectacle unique par sa durée et son nombre de sites, reconnu internationalement, qui attire près d'un million de visiteurs chaque année.

Ville de culture et de lumière, Chartres n'en est pas moins une ville de sports qui accueille régulièrement depuis plus de dix ans de nombreux championnats nationaux et internationaux. Tennis de table, natation, billard, squash, BMX... : les podiums de nombreuses disciplines se disputent ici. Chartres a d'ailleurs été labellisée Terre de Jeux 2024 et l'Odysée, son complexe aquatique, est le camp de base des entraîneurs de l'équipe olympique australienne de natation pour les deux prochaines années.

Mais parmi les sports qui font battre le cœur des Chartrains, le cyclisme figure dans les premières places. Une passion qui se confirme par le succès des différentes étapes du Tour de France accueillies à Chartres. À chaque nouvelle course, c'est toute une ville qui se rassemble pour acclamer les champions. Et ce sera encore le cas en 2022, où pour la cinquième année consécutive Chartres sera le point de départ de Paris-Tours.



chartres.fr

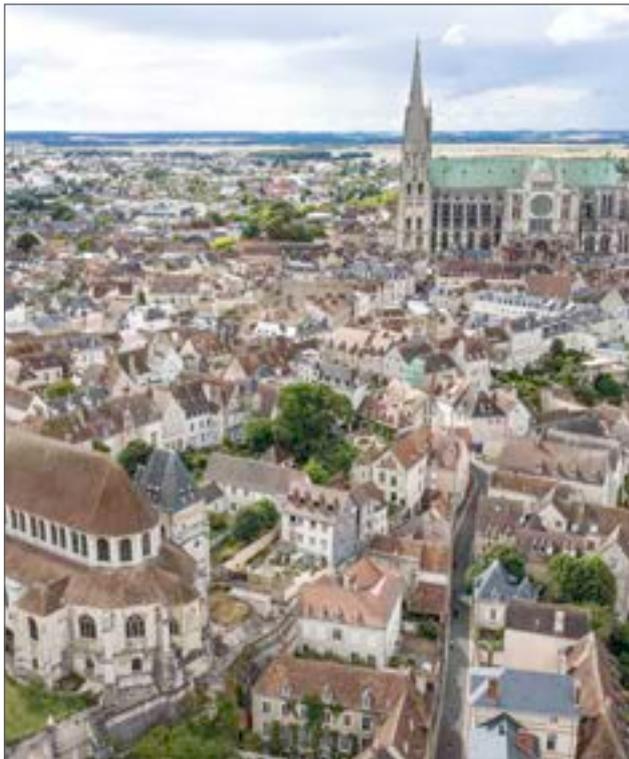
eurelien.fr

facebook.com/villedechartres

instagram.com/villedechartres

twitter.com/villedechartres

youtube.com/user/Villedechartres



Chartres, patrimoine et douceur de vivre

©Ville de Chartres / Studio Martino

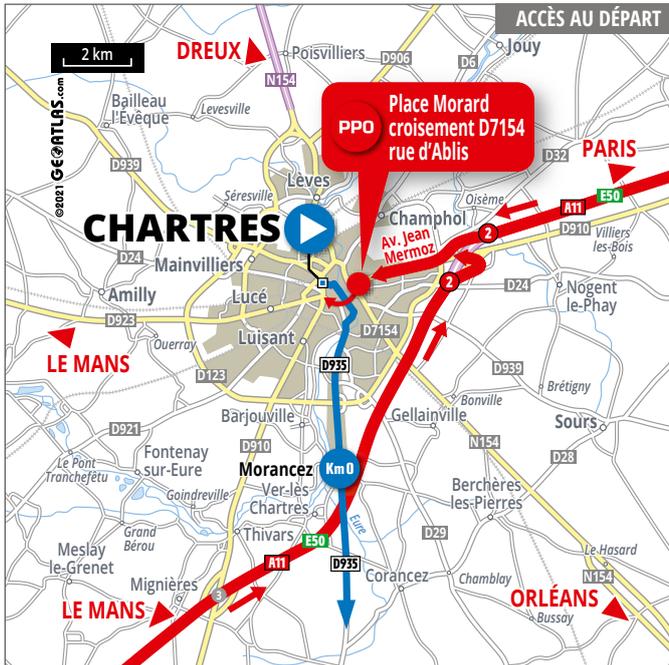
Pour vivre le sport au quotidien et les Jeux olympiques en 2024, Chartres est labellisée



Chartres en lumières, 23 sites illuminés tous les soirs du 30 avril 2022 au 14 janvier 2023

©Ville de Chartres / Studio Martino

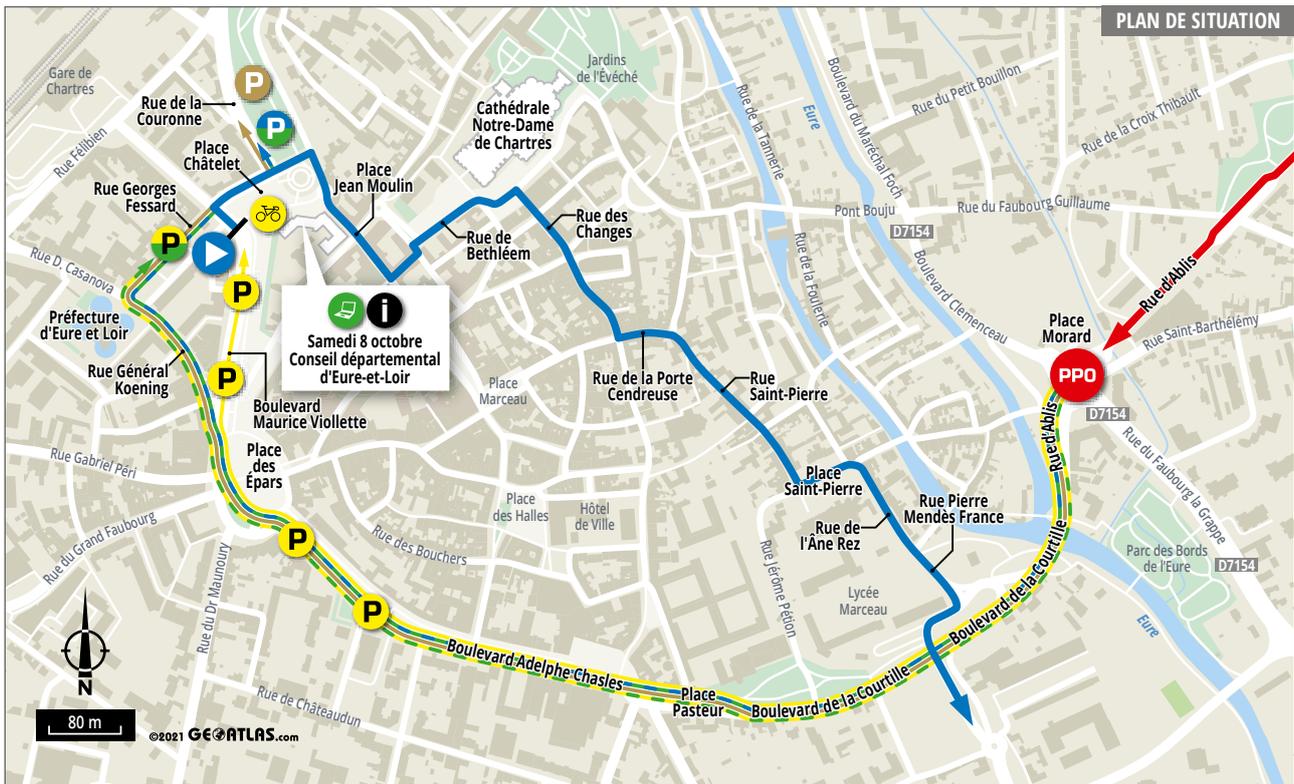
ACCÈS ET DÉPART



Rassemblement de départ : place Châtelet
Signature : 10h20 à 11h30
Appel : 11h35

Départ fictif : 11h40, place Châtelet, rue Georges Fessard, place Jean Moulin, rue Sainte-Même, rue du Soleil d'Or, rue Percheronne, rue de Bethléem, rue des Changes, rue de la Porte Cendreuse, rue Saint-Pierre, place Saint-Pierre, rue de l'Âne Rez, rue Pierre Mendès France, rue des Bas Bourgs, rue Saint-Martin au Val, rue Saint-Brice, route de Patay (D935), LE COUDRAY, rue du Gord, rue des Bellangères, MORANCEZ, rue de Chartres

Départ réel : 11h55 sur la D935, à 7,2 km du lieu de rassemblement



ITINÉRAIRE HORAIRE

KILOMÈTRES		PARIS-TOURS ÉLITE			HORAIRES		
À parcourir	Parcourus				45 km/h	43 km/h	41 km/h
EURE-ET-LOIR (28)							
		VC	CHARTRES	DÉPART FICTIF ▶	11:40	11:40	11:40
			Cathédrale (VC-D935)				
		D935	LE COUDRAY				
			MORANCEZ (D935-VC-D150 3-D935)				
213.5	0		CHARTRES	DÉPART RÉEL 🕒	11:55	11:55	11:55
208.7	4.8		DAMMARIE (D935-D127)		12:01	12:02	12:02
203.7	9.8	D127	FRESNAY-LE-COMTE (près)		12:08	12:09	12:09
197	16.5		LE GAULT-SAINT-DENIS		12:17	12:18	12:19
190.4	23.1		Carrefour D127-D14 2		12:26	12:27	12:29
188.4	25.1	D14 2	PRÉ-SAINT-ÉVROULT		12:28	12:30	12:32
185.6	27.9		Gérainville		12:32	12:34	12:36
182.9	30.6		BONNEVAL (D14 2-VC-D27-D27 2-D17)		12:36	12:38	12:40
178.8	34.7	D17	Guibert		12:41	12:43	12:46
169.9	43.6		LOGRON (D17-D23)		12:53	12:56	12:59
169.2	44.3	D23	Zone de collecte	📍	12:54	12:57	13:00
162.6	50.9		LANNERAY		13:03	13:06	13:09
160.6	52.9		Touchémont (D23-D927-D23)		13:05	13:09	13:12
155.2	58.3		SAINT-HILAIRE-SUR-YERRE		13:13	13:16	13:20
153.8	59.7		MONTIGNY-LE-GANNELON		13:15	13:18	13:22
151.6	61.9		CLOYES-SUR-LE-LOIR (D23-D35-D8 1)		13:18	13:21	13:26
148.6	64.9	D8 1	La Petite Campagne		13:21	13:25	13:30
LOIR-ET-CHER (41)							
144.1	69.4	D24	L'Estriverde (FONTAINE-RAOUL)		13:28	13:32	13:37
136.2	77.3		LA VILLE-AUX-CLERCS (D24-D12-D141)		13:38	13:43	13:48
131.8	81.7	D141	Carrefour D141-D357-D141		13:44	13:49	13:54
129.2	84.3		Carrefour D141-D141 A		13:47	13:53	13:58
128.8	84.7	D141 A	RAHART (D141 A-C4)		13:48	13:53	13:59
126.9	86.6	C4	Espéreuse (C4-C9)		13:50	13:56	14:02
125.6	87.9	C9	Carrefour C9-D36		13:52	13:58	14:04
123.8	89.7	D36	La Jousselière		13:54	14:00	14:06
120.9	92.6		SAINT-OUEN (D36-VC-C5)		13:58	14:04	14:11
119.7	93.8	C5	VENDÔME (C5-VC-D957-D16)		14:00	14:06	14:12
118.5	95		Passage à niveau n° 127		14:02	14:08	14:14
116.2	97.3		VENDÔME	📍	14:05	14:11	14:17
111.8	101.7	D16	SAINTE-ANNE		14:10	14:17	14:24
108.8	104.7		CRUCHERAY		14:15	14:21	14:28
102	111.5		PRAY		14:24	14:31	14:38
98.4	115.1		LANCÔME		14:28	14:35	14:43
95.6	117.9		Villeneuve		14:32	14:39	14:48
95	118.5		FRANÇAY (D16-D108)		14:33	14:40	14:48
93.3	120.2	D108	HERBAULT (D108-D766-D107)		14:35	14:43	14:51
88.1	125.4	D107	SANTENAY		14:42	14:50	14:58
87.4	126.1		Zone de collecte	📍	14:43	14:51	14:59
86.8	126.7		La Prunière		14:44	14:52	15:00
INDRE-ET-LOIRE (37)							
80.7	132.8	D55	DAME-MARIE-LES-BOIS (D55-D74)		14:52	15:00	15:09
75.8	137.7	D74	Fleuray		14:59	15:07	15:16
71.8	141.7		CANGEY (D74-VC-C12)		15:04	15:13	15:22
69.3	144.2		Carrefour C12-VC		15:07	15:16	15:26
68.9	144.6	VC	LIMERAY (VC-D201-C9-VC-C14-D31)		15:08	15:17	15:26
67.4	146.1	C9	Côte de Limeray	📍	15:10	15:19	15:29
67.2	146.3		Début du chemin de vigne de Limeray	📍	15:10	15:19	15:29
66.3	147.2		Fin de chemin de vigne (900 m)		15:11	15:20	15:30
63.7	149.8	D31	Carrefour D31-D1		15:15	15:24	15:34
62.6	150.9	D1	Carrefour D1-VC		15:16	15:25	15:36
62.6	150.9		POCÉ-SUR-CISSE (D1-VC-D431)		15:16	15:25	15:36
61.6	151.9		Début du chemin de vigne de Pocé-sur-Cisse	📍	15:17	15:27	15:37
60.5	153		Fin de chemin de vigne (1 100 m)		15:19	15:28	15:39
59.5	154	D31 A	Carrefour D31 A-D431		15:20	15:30	15:40
59.1	154.4	D431	AMBOISE (D431-D952)		15:21	15:30	15:41
57.1	156.4	D952	Carrefour D952-D5		15:23	15:33	15:44
55.8	157.7	D5	NAZELLES-NÉGRON (D5-D1)		15:25	15:35	15:46
53.4	160.1	D1	La Bardouillère		15:28	15:38	15:49
51.4	162.1		Carrefour D1-VC		15:31	15:41	15:52
50.6	162.9	VC	Côte de Gogueue	📍	15:32	15:42	15:53
50.6	162.9		Début du chemin de vigne de la Grosse Pierre	📍	15:32	15:42	15:53
49	164.5		Fin de chemin de vigne (1 500 m)		15:34	15:44	15:56
47.3	166.2		Carrefour VC-C136		15:37	15:47	15:58
47.1	166.4	C136	Vallée de Raye (C136-D79)		15:37	15:47	15:58

CHARTRES (28) > TOURS (37)

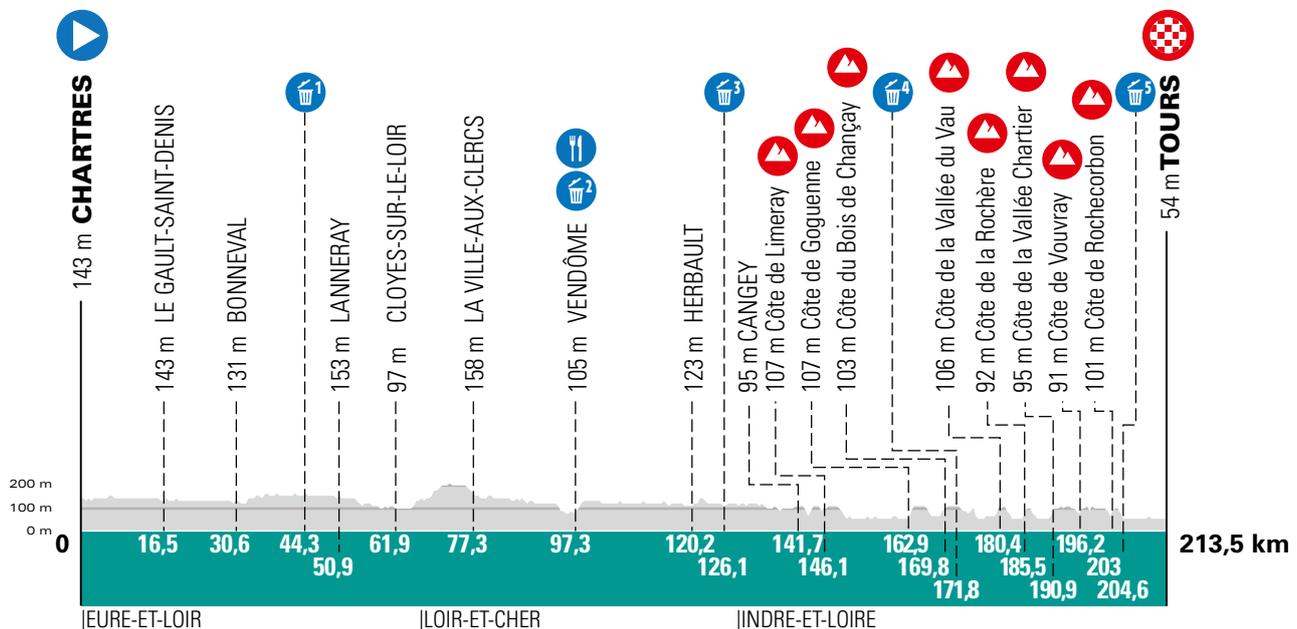
DIMANCHE 9 OCTOBRE

PARIS-TOURS ÉLITE

ITINÉRAIRE HORAIRE

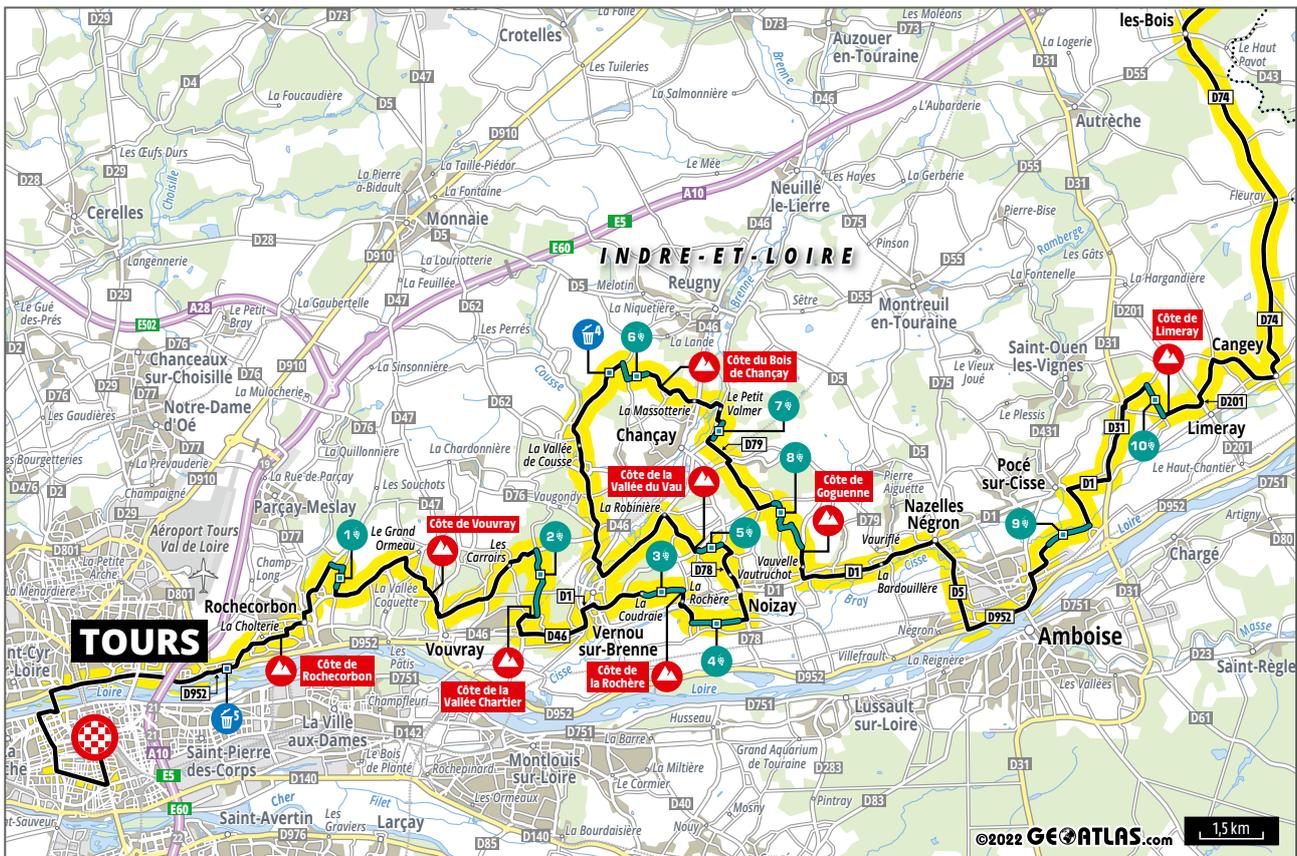
KILOMÈTRES		PARIS-TOURS ÉLITE		HORAIRES		
À parcourir	Parcourus			45 km/h	43 km/h	41 km/h
46.3	167.2	D79	Carrefour D79-VC	15:38	15:48	16:00
46.3	167.2		Début du chemin de vigne du Château de Valmer 7*	15:38	15:48	16:00
45.8	167.7		Fin de chemin de vigne (500 m)	15:38	15:49	16:00
44.7	168.8		CHANÇAY	15:40	15:50	16:02
43.7	169.8		Côte du Bois de Chançay ▲	15:41	15:52	16:03
43.1	170.4		Début du chemin de vigne de Chançay à Reugny 6*	15:42	15:53	16:04
42.7	170.8		REUGNY	15:43	15:53	16:05
42.2	171.3		Fin de chemin de vigne (900 m)	15:43	15:54	16:06
41.7	171.8		Zone de collecte ♻️	15:44	15:55	16:06
40.3	173.2		Vallée de Cousse	15:46	15:57	16:08
39.1	174.4		Carrefour VC-D62-D76	15:47	15:58	16:10
36.8	176.7	D76	Carrefour D76-VC	15:51	16:02	16:14
36.7	176.8	VC	VERNOU-SUR-BRENNE	15:51	16:02	16:14
34.3	179.2		Vallée du Vau	15:54	16:05	16:17
33.1	180.4		Côte de la Vallée du Vau ▲	15:55	16:07	16:19
33	180.5		Début du chemin de vigne de Noizay 5*	15:56	16:07	16:19
32.4	181.1		Fin de chemin de vigne (600 m)	15:56	16:08	16:20
32.1	181.4		Carrefour VC-D78 à droite	15:57	16:08	16:20
31.7	181.8	D78	NOIZAY (D78-D1-D78)	15:57	16:09	16:21
30.3	183.2		Carrefour D78-VC à droite	15:59	16:11	16:23
30.2	183.3		Début du chemin de vigne des Épinettes 4*	15:59	16:11	16:23
29	184.5		Fin de chemin de vigne (1 200 m)	16:01	16:12	16:25
28	185.5	VC	Côte de la Rochère ▲	16:02	16:14	16:26
28	185.5		Début du chemin de vigne de Vernou 3*	16:02	16:14	16:26
27.1	186.4		Fin de chemin de vigne (900 m)	16:04	16:15	16:28
26.9	186.6		VERNOU-SUR-BRENNE (VC-D1-D46)	16:04	16:15	16:28
23.4	190.1	D46	Carrefour D46-VC	16:08	16:20	16:33
22.6	190.9	VC	Côte de la Vallée Chartier ▲	16:09	16:21	16:34
22.5	191		Début du chemin de vigne du Peu Morier 2*	16:10	16:21	16:34
20.9	192.6		Fin de chemin de vigne (1 600 m)	16:12	16:24	16:37
18	195.5		VOUVRAY (VC-D47-VC)	16:16	16:28	16:41
17.3	196.2		Côte de Vouvray ▲	16:17	16:29	16:42
14.2	199.3		ROCHECORBON (VC-D77-VC)	16:21	16:33	16:47
13.9	199.6		Début du chemin de vigne de Rochecorbon 1*	16:21	16:33	16:47
13.1	200.4		Fin de chemin de vigne (800 m)	16:22	16:35	16:48
10.5	203		Côte de Rochecorbon ▲	16:26	16:38	16:52
9.9	203.6		La Cholterie	16:26	16:39	16:53
9.2	204.3		Saint-Georges (VC-D952)	16:27	16:40	16:54
8.9	204.6	D952	Zone de collecte ♻️	16:28	16:40	16:54
8.5	205		TOURS	16:28	16:41	16:55
4.9	208.6		SAINT-CYR-SUR-LOIRE (D952-VC)	16:33	16:46	17:00
4.1	209.4	VC	TOURS (VC-D751-VC) (entrée)	16:34	16:47	17:01
0	213.5		TOURS (avenue de Grammont) ⊘	16:40	16:53	17:07

PROFIL





CHEMINS DE VIGNE



CHEMIN	KILOMÉTRAGE	LIEU	LONGUEUR
10	146,3	Limeray	0,9
9	151,9	Pocé-sur-Cisse	1,1
8	162,9	Grosse Pierre	1,5
7	167,2	Château de Valmer	0,5
6	170,4	de Chançay à Reugny	0,9
5	180,5	Noizay	0,6
4	183,3	Épinettes	1,2
3	185,5	Vernou	0,9
2	191	Peu Morier	1,6
1	199,6	Rochecorbon	0,8
DISTANCE TOTALE DES CHEMINS DE VIGNE			10 KM

DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE

Arrivée : avenue de Grammont, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 800 mètres

Largeur : 6 mètres

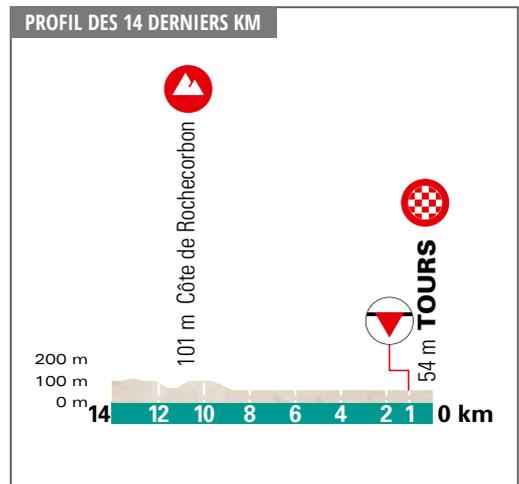
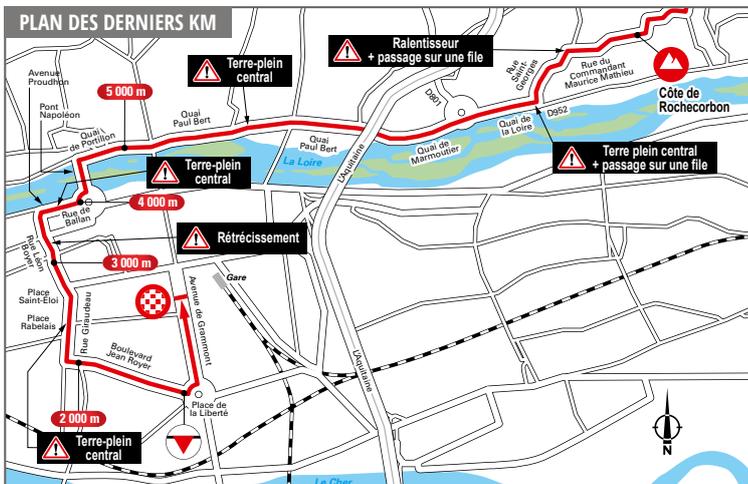
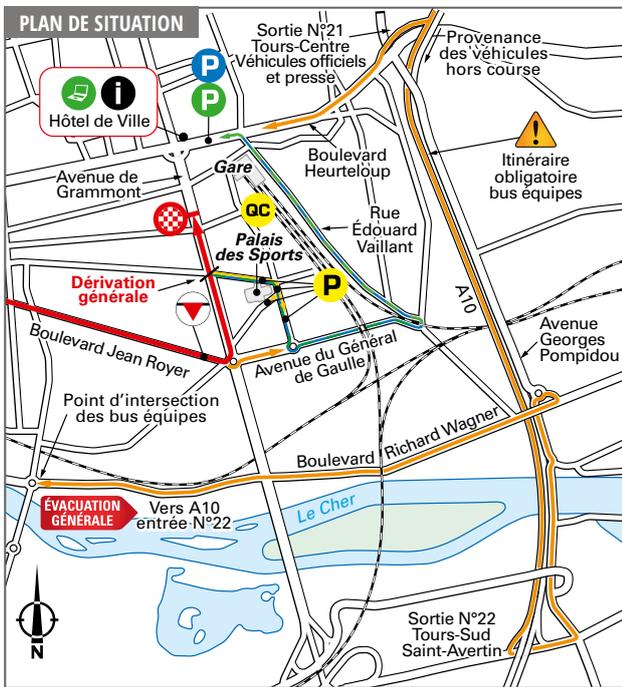
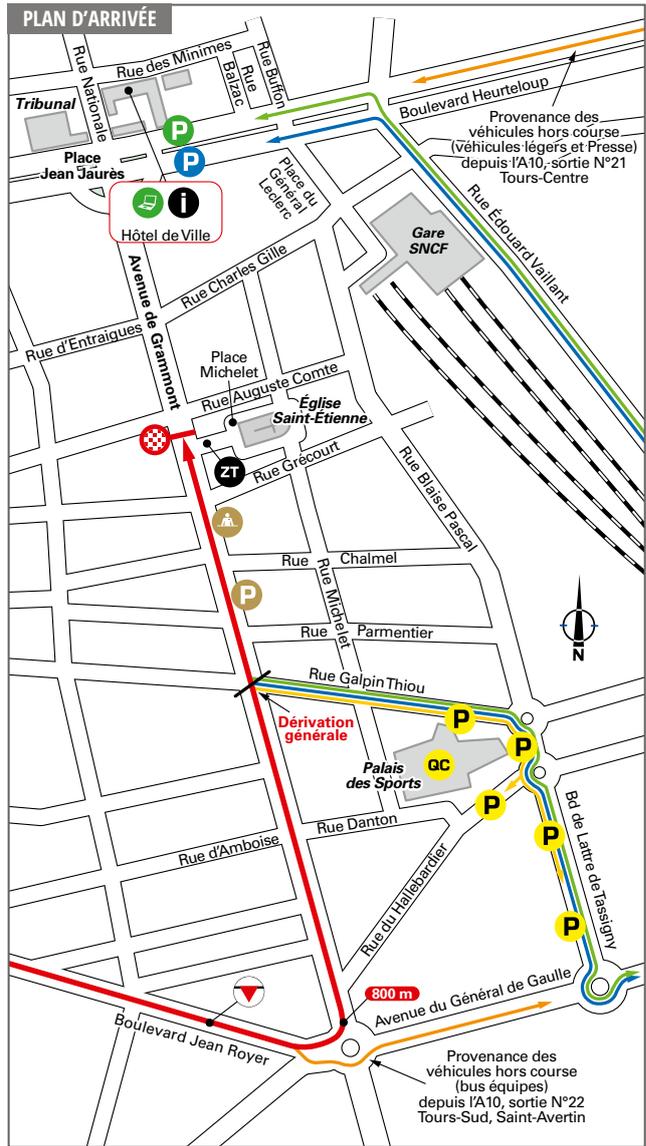
Contrôle antidopage : mobil-home de l'organisation situé à proximité de l'arrivée

Quartier coureurs : Palais des Sports de Tours
1, boulevard de-Lattre-de-Tassigny

Permanence - centre de presse :

Hôtel de ville de Tours
Salle des Mariages - 2^e étage

Distance de l'arrivée : 400 mètres



Une métropole au rayonnement régional et national

Idéalement située au cœur de nombreux échanges, la ville est ouverte sur un large territoire. Elle est accessible et attractive, avec l'autoroute et l'aéroport international, et sa dynamique s'est intensifiée avec la réalisation de la deuxième partie de la LGV entre Paris et Bordeaux, qui place Tours au cœur de l'axe Atlantique.

Une place importante de l'innovation française

Épicentre de la French Tech Loire Valley, le site historique de Mame (cité de la création et de l'innovation) est devenu le lieu dédié à l'émergence des nouvelles technologies. Dans le sillon de son histoire, Tours s'impose comme un pôle important de recherche et de formation. Le CHRU et l'université, accueillant 30 000 étudiants dont 11 % viennent de pays étrangers, participent pleinement à cette réussite.

Une culture du bien-vivre

Traditionnel «Jardin de la France», Tours conserve cet héritage avec pas moins de 400 hectares d'espaces verts. En 2017, l'Observatoire des villes vertes a placé Tours en tête des villes françaises disposant du patrimoine vert le plus important. Le bien-vivre tourangeau s'exprime également à travers la gastronomie, avec le développement de la Cité internationale de la gastronomie, sans oublier un patrimoine architectural exceptionnel et une offre culturelle qui s'ouvre et s'adresse au plus grand nombre.

Une ville à l'esprit sportif

Tout au long de l'année, Tours accueille de nombreuses manifestations sportives à dimensions internationales. Paris-Tours en est un exemple majeur avec le Howard Hinton Sevens (rugby à 7) ou encore la Nuit des Titans (boxe thaï). Ces compétitions font la fierté de la ville et contribuent à son influence dans le domaine sportif. Tours brille aussi par le palmarès de ses clubs, tel le TVB, champion d'Europe de volley. Mais le sport à Tours se pratique aussi à tout niveau. La ville compte plus de 30 000 licenciés, réunis dans près de 200 associations et clubs sportifs et pratiquant 70 disciplines différentes.

tours.fr

 facebook.com/tours

 instagram.com/villedetours

 twitter.com/villedetours

 youtube.com/user/villedetours



Les bords de Loire à vélo.

© Ville de Tours - B. Piraudeau

VILLE DE 
TOURS



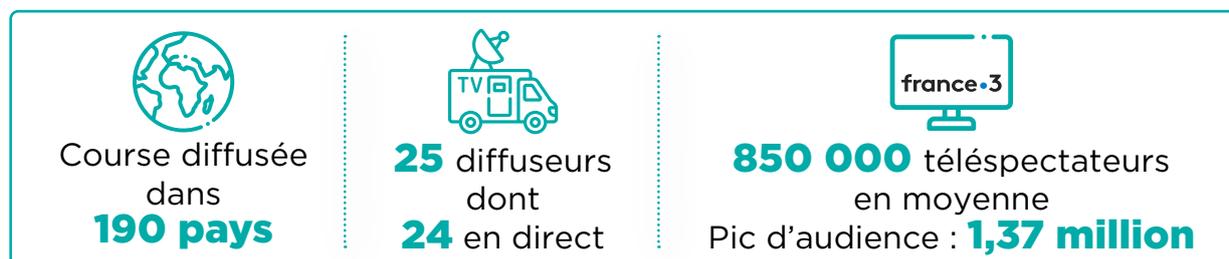
La place de Châteauneuf et la Tour de Charlemagne

© Ville de Tours - F. Lafitte

MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE

Suivez la course en direct sur **france•3** et **EUROSPORT**.

SUIVI DE LA COURSE EN TÉLÉVISION



*en 2021

FRANCE

(•) Direct

France 3 : à partir de 15h15
Eurosport 1 France :
à partir de 15h30

EUROPE

(•) Direct

Eurosport 1 : à partir de 15h30

Autres chaînes

(•) Direct

Belgique : RTBF et VRT
Danemark : TV2
Espagne : Teledporte
Italie : RAI Sport
Luxembourg : RTL
Norvège : TV2
Pays-Bas : NOS
Pays basque : ETB
Suisse : SRG SSR

MONDE

(•) Direct / Différé

Afrique subsaharienne : Supersport
Amérique latine : ESPN International
Asie du Sud-Est : Eurosport / GCN
Australie : SBS
Canada : FloBikes
Chine : Zhibo TV
Colombie : Caracol TV
États-Unis : NBC Sports
Japon : J Sports
Moyen-Orient et Afrique du Nord : beIN Sports
Nouvelle-Zélande : SKY Sport

Résumé final

| **Amérique latine** : DirecTV

Clip résumé digital

| Cycling Tips, Lanterne Rouge

Agences news

| AFPTV, Eurovision, Reuters, SNTV

Chaînes news monde

| France 24 (en français, anglais et arabe)

SUIVI DE LA COURSE EN DIGITAL



RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

PARIS-TOURS, 116^e édition, est organisé par TDF Sport et Amaury Sport Organisation (A.S.O.). La course se dispute dimanche 9 octobre 2022, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC) et de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

ARTICLE 2. PARTICIPATION

PARIS-TOURS est ouvert sur invitation, suivant l'article 2.1.005, aux équipes Worldteams, Proteams et Continentales de l'UCI. Le nombre de coureurs par équipe est limité à 7 au maximum et à 5 au minimum au départ de l'épreuve. Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve, chaque équipe déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement particulier et s'engage à les respecter.

ARTICLE 3. CLASSEMENT UCI EUROPE TOUR

PARIS-TOURS est classé en catégorie 1.Pro du calendrier de l'UCI Europe Tour et attribue des points selon l'article 2.10.008 du règlement de l'UCI.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence d'accueil se tient samedi 8 octobre de 14h30 à 18h30, au :
CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR
Place Châtelet - 28000 CHARTRES
Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h30 à 16h45.
La réunion des Directeurs sportifs, en présence des membres du Collège des commissaires, est fixée à 17h00 à la permanence de l'organisation.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence 170,1750 MHz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par SHIMANO au moyen de 3 voitures et 2 motos techniques.

ARTICLE 7. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 8. CLASSEMENT

Le classement individuel au temps sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

ARTICLE 9. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

Places	Montant du gain attribué	Places	Montant du gain attribué
1 ^{er}	7 515 €	11 ^e	190 €
2 ^e	3 760 €	12 ^e	190 €
3 ^e	1 875 €	13 ^e	190 €
4 ^e	935 €	14 ^e	190 €
5 ^e	745 €	15 ^e	190 €
6 ^e	565 €	16 ^e	190 €
7 ^e	565 €	17 ^e	190 €
8 ^e	375 €	18 ^e	190 €
9 ^e	375 €	19 ^e	190 €
10 ^e	190 €	20 ^e	190 €

TOTAL..... 18 800 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 18 800 €.

ARTICLE 10. PROTOCOLE

À l'issue de l'épreuve, les trois premiers de celle-ci devront se présenter dans un délai de 5 minutes maximum après leur arrivée, au podium protocolaire.

ARTICLE 11. PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de l'UCI sera appliqué.

ARTICLE 12. LUTTE CONTRE LE DOPAGE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'UCI par les officiels désignés, à l'arrivée de l'épreuve, dans le mobil-home de l'organisation.

ARTICLE 13. ENVIRONNEMENT

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées. Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 14. RÉCUSATION - EXCLUSION

14.1. A.S.O. tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celles de l'épreuve.

A.S.O. se réserve expressément la faculté de refuser la participation à – ou d'exclure de – l'épreuve, une équipe ou l'un de ses membres, dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

14.2. En outre, A.S.O. pourra récuser ou exclure de l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dans les cas suivants :

- infraction aux règles de l'épreuve, y compris celles concernant la discipline interne à l'épreuve ;
- infraction grave à la loi française ;
- acte de vandalisme perpétré en course ou hors course ;
- tenue indécente ou comportement inconvenant ;
- tout autre acte ou fait qui serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

14.3. Le droit de récusation ou d'exclusion visé aux articles 14.1 et 14.2 ci-dessus s'exercera dans les conditions suivantes :

- A.S.O. avisera l'équipe de sa décision par écrit, notifiée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par lettre remise en mains propres avec reçu, soit par télécopie ou par e-mail. Cette lettre devra :
 - spécifier si la récusation ou l'exclusion est liée à la présence de l'ensemble de l'équipe ou à la présence de certain(s) de ses membres nommément désigné(s) ;
 - préciser que, dans le cas où la récusation ou l'exclusion serait liée à la présence de tel(s) de ses membres nommément désigné(s), l'équipe devra, en sa qualité d'employeur, le ou les retirer de son effectif pour l'épreuve ou, à défaut, renoncer de plein droit à toute participation de l'ensemble de l'équipe à l'épreuve ;
 - indiquer les motifs sur lesquels elle se fonde ;
 - mentionner que, pour contester cette décision, l'équipe disposera d'un délai de 24 (vingt-quatre) heures à compter de la réception de la lettre de récusation ou d'exclusion pour saisir le Tribunal arbitral du sport («TAS») à Lausanne ; qu'à défaut, l'équipe sera réputée avoir définitivement accepté la récusation ou l'exclusion.

b) S'il est saisi d'un appel par l'équipe, le TAS désignera aussitôt un arbitre unique dans le cadre d'une procédure accélérée en application du règlement de procédure du TAS. Après avoir appelé chaque partie à développer ses moyens, l'arbitre décidera, dans les délais imposés par l'urgence, s'il y a lieu de récuser ou d'exclure l'ensemble de l'équipe ou tel(s) de ses membres.

La langue de l'arbitrage sera le français.

L'arbitre tranchera le litige conformément aux règles de droit français.

La sentence arbitrale ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

ARTICLE 15. DROIT À L'IMAGE

Afin de permettre la diffusion et la promotion de PARIS-TOURS la plus large possible, chaque groupe sportif, et, en conséquence, chacun des coureurs qui le composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de PARIS-TOURS de même que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, livres photos, BD, sous toute forme d'édition, des vidéo-cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou en partie sur PARIS-TOURS, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs à PARIS-TOURS, l'organisateur n'exploitera et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de merchandising.

ARTICLE 16. PARIS SPORTIFS

Afin de prévenir tout risque de conflits d'intérêts, les équipes et chacun de leurs membres (concurrentes, personnelles d'encadrement, entraîneurs, médecins...), ont l'obligation de ne pas engager, à titre personnel, directement ou par personne interposée, des mises sur des paris sportifs portant sur Paris-Tours. Pour la même raison, les équipes et chacun de leurs membres (concurrentes, personnels d'encadrement, entraîneurs, médecins...), s'engagent à ne pas communiquer à des tiers des informations privilégiées obtenues à l'occasion de leur profession, de leurs fonctions ou encore de leur participation à Paris-Tours et qui sont inconnues du public. En cas de violation des dispositions du présent article, A.S.O. pourra exclure de l'épreuve l'équipe contrevenante ou l'un de ses membres en application de l'article 14 du présent règlement, sans préjudice de tous ses autres droits et actions.

ARTICLE 17.

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

OFFICIELS

DIRECTION

Directeur du Cyclisme : Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeur de l'épreuve : Franck Perque

Régulateur : Stéphane Chanteur

Permanence : Adeline Le Gouvellec

Speaker : Marion Héroult-Garnier

Responsable sécurité : Franck Perque - Tél. : + 33(0)6 08 88 74 04

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Départ : Matthieu Caubin

Arrivée : Stéphane Boury

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Présidente du Jury : Valeria Laguzzi (UCI, Ita)

Membres du Jury : Jacques Pailleux (FFC), Jacky Verdenet (FFC)

Juge à l'arrivée : Wilfried Richard (FFC)

Commissaires à moto : Bénédicte Dufour (FFC), Gregory Mauri (FFC)

SERVICE MÉDICAL

Laure Guilloux, Franc Mengelle, Marie Tabary

LOGISTIQUE

Parc automobile : Manuel Roriz

LÉGENDE

 Point de passage obligé

 Accueil invités

 Podium signature

 Départ fictif

 Départ réel

 Ravitaillement

 Zone de collecte

 Côte

 Chemin de vigne

 Dernier kilomètre

 Arrivée

 Permanence

 Centre de presse

 Zone technique

 Quartier coureurs

 Parking véhicules
« arrière »

 Parking équipes

 Parking officiels

 Parking presse

 Parking officiels / presse

 Parking invités



ÉQUIPES

N1

AG2R CITROËN U23 TEAM.....	FR
AVC AIX-EN-PROVENCE	FR
BOURG-EN-BRESSE AIN CYCLISME	FR
CC ÉTUPES LE DOUBS PAYS DE MONTBÉLIARD.....	FR
CHARVIEU-CHAVAGNEUX ISÈRE CYCLISME	FR
CÔTES D'ARMOR - MARIE MORIN-U.....	FR
EC SAINT-ÉTIENNE LOIRE	FR
DINAN SPORT CYCLING.....	FR
DUNKERQUE GRAND LITTORAL	FR
GSC BLAGNAC VÉLO SPORT 31.....	FR
LAVAL CYCLISME 53	FR
OCÉANE TOP 16.....	FR
SCO DIJON - TEAM MATÉRIEL-VÉLO.COM.....	FR
SOJASUN ESPOIR - ACNC	FR
VC PAYS DE LOUDÉAC	FR
VC ROUEN 76.....	FR
VC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS.....	FR
VENDÉE U - PAYS DE LA LOIRE.....	FR
WB - FYBOLIA LOCMINÉ.....	FR

COMITÉ RÉGIONAL

CENTRE - VAL DE LOIRE.....	FR
----------------------------	----

AUTRES STRUCTURES

À BLOC CT	BE
BINGOAL PAUWELS SAUCES WB DEVELOPMENT TEAM	BE
DEVELOPMENT TEAM DSM.....	DE
EFC - L&R - AGS	BE
ELEVATE P/B HOME SOLUTION - SOENENS.....	BE
ÉQUIPE NATIONALE ALLEMANDE	DE
GROUPAMA FDJ	FR
ISRAEL U23.....	IL
JUMBO VISMA DEVELOPMENT TEAM	BE
LOTTO SOUDAL DEVELOPMENT	BE
METEC - SOLARWATT	BE
UNO-X DARE DEVELOPMENT TEAM.....	DK
TEAM COLPACK BALLAN.....	IT
TEAM LOTTO KERN - HAUS.....	DE
TUDOR PRO CYCLING.....	CH

PERMANENCE DE DÉPART

Samedi 8 octobre

De 16h30 à 18h30
Hôpital Henri Ey - Salle du Chapitre
32, rue de la Grève - 28800 Bonneval

Ouverture de la permanence et distribution des pièces officielles : de 16h30 à 18h30

Dimanche 9 octobre

Hôpital Henri Ey - Salle du Chapitre
32, rue de la Grève - 28800 Bonneval
Ouverture de la permanence : à partir de 8h00
Distribution des pièces officielles : de 8h00 à 9h00
Réunion des directeurs sportifs : 9h15

Téléphone

Permanence sportive : + 33 (0)7 86 54 40 67
Numéro valable durant toute l'épreuve



BONNEVAL

Petite cité médiévale, véritable ville à la campagne, Bonneval est un village fortifié qui a su préserver son identité.

Autour de l'enceinte du centre historique, le Loir coule dans les fossés. L'abondance de l'eau au cœur de la ville lui a valu le surnom de « Petite Venise de Beauce ». C'est autour de l'abbaye Saint-Florentin, fondée en 857, que Bona Vallis s'est développée au fil du temps. Du Moyen-Âge, subsistent de nombreux éléments défensifs comme la porte Saint-Roch (XV^e) ou la tour du Roi (XIII^e). On aperçoit, non loin de là, l'église Notre-Dame, élevée entre le XII^e et le XIII^e siècle, et le Logis des Trois Marchands...

De juillet à octobre, à la tombée de la nuit, afin de mettre en valeur ce patrimoine et mieux faire découvrir la cité, une animation estivale, « Bonneval, lumières au fil de l'eau », ravit les visiteurs.

Les trésors de la cité médiévale sont ainsi magnifiés dans un univers féérique et haut en couleurs au long d'un parcours à faire à pied entre quinze sites illuminés par huit projections fixes et sept scénographies.

Bonneval reste aussi une ville tournée vers le sport avec ses infrastructures et ses 25 associations sportives qui comptent plus de 2 000 licenciés.

C'est donc avec enthousiasme que Bonneval accueille une nouvelle fois les futurs grands du cyclisme mondial qui s'élanceront pour la classique Paris-Tours Espoirs.

ville-bonneval.eu

[facebook.com/bonneval28](https://www.facebook.com/bonneval28)



Abbaye Saint-Florentin

© Ville de Bonneval



Maison Sidoisne

© Ville de Bonneval

ITINÉRAIRE HORAIRE

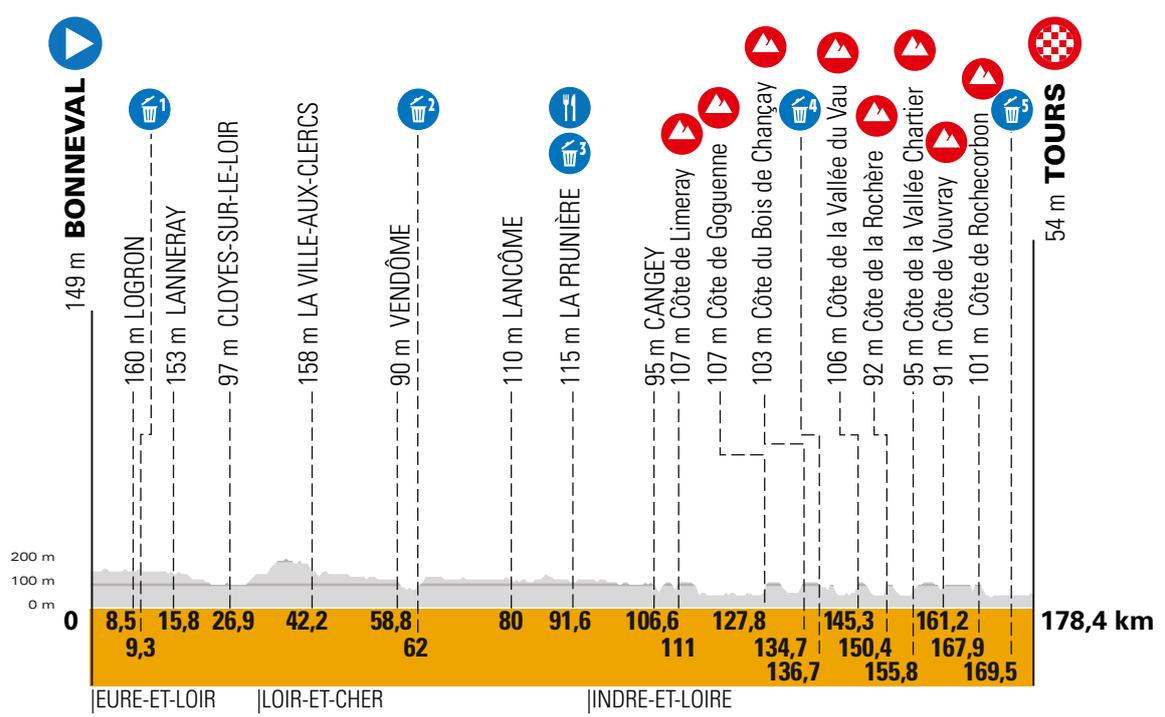
KILOMÈTRES		PARIS-TOURS ESPOIRS			HORAIRES		
À parcourir	Parcourus			45 km/h	43 km/h	41 km/h	
EURE-ET-LOIR (28)							
		VC	BONNEVAL (VC-D27-D17)		11:25	11:25	11:25
178.4	0	D17	BONNEVAL		11:35	11:35	11:35
169.9	8.5		LOGRON (D17-D23)		11:46	11:47	11:47
169.1	9.3	D23	Zone de collecte		11:47	11:48	11:49
162.6	15.8		LANNERAY		11:56	11:57	11:58
160.6	17.8		Touchémont (D23-D927-D23)		11:59	12:00	12:01
155.1	23.3		SAINT-HILAIRE-SUR-YERRE		12:06	12:07	12:09
153.9	24.5		MONTIGNY-LE-GANNELON		12:08	12:09	12:11
151.5	26.9		CLOYES-SUR-LE-LOIR (D23-D35-D8 1)		12:11	12:12	12:14
148.6	29.8	D8 1	La Petite Campagne		12:15	12:17	12:19
LOIR-ET-CHEER (41)							
144	34.4	D24	L'Estriverde (FONTAINE-RAOUL)		12:21	12:23	12:25
136.2	42.2		LA VILLE-AUX-CLERCS (D24-D12-D141)		12:31	12:34	12:37
131.8	46.6	D141	Carrefour D141-D357-D141		12:37	12:40	12:43
129.2	49.2		Carrefour D141-D141 A		12:41	12:44	12:47
128.8	49.6	D141 A	RAHART (D141 A-C4)		12:41	12:44	12:48
126.9	51.5	C4	Espéreuse (C4-C9)		12:44	12:47	12:50
125.6	52.8	C9	Carrefour C9-D36		12:45	12:49	12:52
123.8	54.6		La Jousselinière		12:48	12:51	12:55
120.8	57.6	D36	SAINT-OUEN (D36-VC-C5)		12:52	12:55	12:59
119.6	58.8	C5	VENDÔME (C5-VC-D957-D16)		12:53	12:57	13:01
118.4	60		Passage à niveau n° 127		12:55	12:59	13:03
116.4	62		Zone de collecte		12:58	13:01	13:06
111.8	66.6	D16	SAINTE-ANNE		13:04	13:08	13:12
108.8	69.6		CRUCHERAY		13:08	13:12	13:17
102	76.4		PRAY		13:17	13:22	13:27
98.4	80		LANCÔME		13:22	13:27	13:32
95.6	82.8		Villeneuve		13:25	13:31	13:36
95	83.4		FRANÇAY (D16-D108)		13:26	13:31	13:37
93.3	85.1	D108	HERBAULT (D108-D766-D107)		13:28	13:34	13:39
88.1	90.3	D107	SANTENAY		13:35	13:41	13:47
86.8	91.6		LA PRUNIERE		13:37	13:43	13:49
INDRE-ET-LOIRE (37)							
80.7	97.7	D55	DAME-MARIE-LES-BOIS (D55-D74)		13:45	13:51	13:58
75.8	102.6	D74	Fleuray		13:52	13:58	14:05
71.8	106.6		CANGÉY (D74-VC-C12)		13:57	14:04	14:11
69.3	109.1	C12	Carrefour C12-VC		14:00	14:07	14:15
68.9	109.5	VC	LIMERAY (VC-D201-C9-VC-C14-D31)		14:01	14:08	14:15
67.4	111	C9	Côte de Limeray		14:03	14:10	14:17
67.1	111.3		Début du chemin de vigne de Limeray		14:03	14:10	14:18
65.9	112.5		Fin de chemin de vigne (900 m)		14:05	14:12	14:20
63.6	114.8	D31	Carrefour D31-D1		14:08	14:15	14:23
62.7	115.7	D1	POCÉ-SUR-CISSE (D1-VC-D431)		14:09	14:16	14:24
61.6	116.8		Début du chemin de vigne de Pocé-sur-Cisse		14:11	14:18	14:26
60.5	117.9		Fin de chemin de vigne (1 100 m)		14:13	14:20	14:28
59.1	119.3	D431	AMBOISE (D431-D952)		14:14	14:21	14:30
57.1	121.3	D952	Carrefour D952-D5		14:17	14:24	14:32
55.8	122.6	D5	NAZELLES-NÉGRON (D5-D1)		14:18	14:26	14:34
53.4	125	D1	La Bardouillère		14:22	14:29	14:38
51.3	127.1		Carrefour D1-VC		14:24	14:32	14:41
50.6	127.8	VC	Côte de Gouguenne		14:25	14:33	14:42
50.5	127.9		Début du chemin de vigne de la Grosse Pierre		14:25	14:33	14:42
49	129.4		Fin de chemin de vigne (1 500 m)		14:27	14:35	14:44
47.2	131.2		Carrefour VC-C136		14:30	14:38	14:47
47.1	131.3	C136	Vallée de Raye (C136-D79)		14:30	14:38	14:47
46.3	132.1	D79	Carrefour D79-VC		14:31	14:39	14:48
46.2	132.2		Début du chemin de vigne du Château de Valmer		14:31	14:39	14:48
45.8	132.6		Fin de chemin de vigne (500 m)		14:32	14:40	14:49
44.7	133.7		CHANÇAY		14:33	14:41	14:51
43.7	134.7		Côte du Bois de Chançay		14:35	14:43	14:52
43.1	135.3		Début du chemin de vigne de Chançay à Reugny		14:35	14:44	14:53
42.7	135.7		REUGNY		14:36	14:44	14:54
42.2	136.2		Fin de chemin de vigne (900 m)		14:37	14:45	14:54
41.7	136.7		Zone de collecte		14:37	14:46	14:55



ITINÉRAIRE HORAIRE

KILOMÈTRES		PARIS-TOURS ESPOIRS		HORAIRES		
À parcourir	Parcourus			45 km/h	43 km/h	41 km/h
41.1	137.3		La Galinière	14:38	14:46	14:56
40.3	138.1		Vallée de Cousse	14:39	14:48	14:57
39.1	139.3		Carrefour VC-D62-D76	14:41	14:49	14:59
36.7	141.7	D76	Carrefour D76-VC	14:44	14:53	15:02
36.7	141.7	VC	VERNOU-SUR-BRENNE	14:44	14:53	15:02
34.3	144.1		Vallée du Vau	14:47	14:56	15:06
33.1	145.3		Côte de la Vallée du Vau	14:49	14:58	15:08
32.9	145.5		Début du chemin de vigne de Noizay	14:49	14:58	15:08
32.4	146		Fin de chemin de vigne (600 m)	14:50	14:59	15:09
32.1	146.3		Carrefour VC-D78 à droite	14:50	14:59	15:09
31.7	146.7	D78	NOIZAY (D78-D1-D78)	14:51	15:00	15:10
30.3	148.1		Carrefour D78-VC à droite	14:52	15:02	15:12
30.2	148.2		Début du chemin de vigne des Épinettes	14:53	15:02	15:12
28.9	149.5		Fin de chemin de vigne (1 200 m)	14:54	15:03	15:14
28	150.4	VC	Côte de la Rochère	14:55	15:05	15:15
27.9	150.5		Début du chemin de vigne de Vernou	14:56	15:05	15:15
27	151.4		Fin de chemin de vigne (900 m)	14:57	15:06	15:16
26.9	151.5		VERNOU-SUR-BRENNE (VC-D1-D46)	14:57	15:06	15:17
23.4	155	D46	Carrefour D46-VC	15:02	15:11	15:22
22.6	155.8	VC	Côte de la Vallée Chartier	15:03	15:12	15:23
22.5	155.9		Début du chemin de vigne du Peu Morier	15:03	15:13	15:23
20.9	157.5		Fin de chemin de vigne (1 600 m)	15:05	15:15	15:25
17.9	160.5		VOUVRAY (VC-D47-VC)	15:09	15:19	15:30
17.2	161.2		Côte de Vouvray	15:10	15:20	15:31
14.2	164.2		ROHECORBON (VC-D77-VC)	15:14	15:24	15:35
13.8	164.6		Début du chemin de vigne de Rochecorbon	15:14	15:25	15:36
13	165.4		Fin de chemin de vigne (800 m)	15:15	15:26	15:37
10.5	167.9		Côte de Rochecorbon	15:19	15:29	15:41
9.9	168.5		La Cholterie	15:20	15:30	15:42
9.1	169.3		Saint-Georges (VC-D952)	15:21	15:31	15:43
8.9	169.5	D952	Zone de collecte	15:21	15:31	15:43
8.5	169.9		TOURS	15:21	15:32	15:44
4.9	173.5		SAINT-CYR-SUR-LOIRE (D952-VC)	15:26	15:37	15:49
4.1	174.3	VC	TOURS (VC-D751-VC) (entrée)	15:27	15:38	15:50
0	178.4		TOURS (avenue de Grammont)	15:33	15:44	15:56

PROFIL



BONNEVAL (28) > TOURS (37)

DIMANCHE 9 OCTOBRE

PARIS-TOURS ESPOIRS

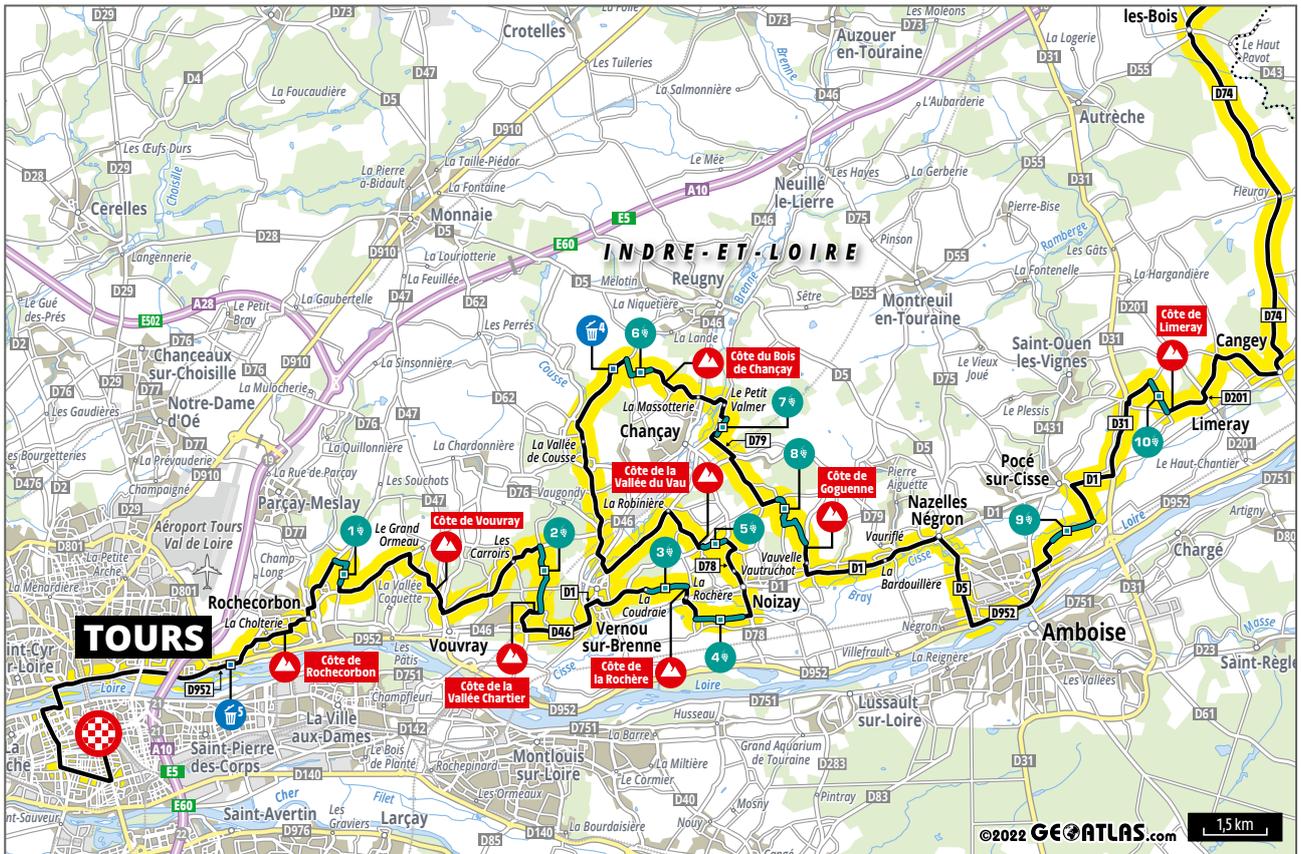
BONNEVAL (28) > TOURS (37)

DIMANCHE 9 OCTOBRE

PARIS-TOURS ESPOIRS



CHEMINS DE VIGNE



CHEMIN	KILOMÉTRAGE	LIEU	LONGUEUR
10	111,3	Limeray	0,9
9	116,8	Pocé-sur-Cisse	1,1
8	127,9	Grosse Pierre	1,5
7	132,2	Château de Valmer	0,5
6	135,3	de Chançay à Reugny	0,9
5	145,5	Noizay	0,6
4	148,2	Épinettes	1,2
3	150,5	Vernou	0,9
2	155,9	Peu Morier	1,6
1	164,6	Rochecorbon	0,8
DISTANCE TOTALE DES CHEMINS DE VIGNE			10 KM

DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE

Arrivée : avenue de Grammont, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 800 mètres

Largeur : 6 mètres

Contrôle antidopage : mobil-home de l'organisation situé à proximité de l'arrivée

Quartier coureurs : Palais des Sports de Tours
1, boulevard de-Lattre-de-Tassigny

Parking équipes : rue du Hallebardier

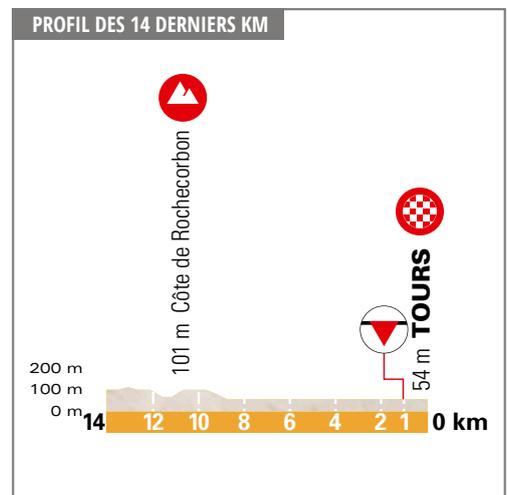
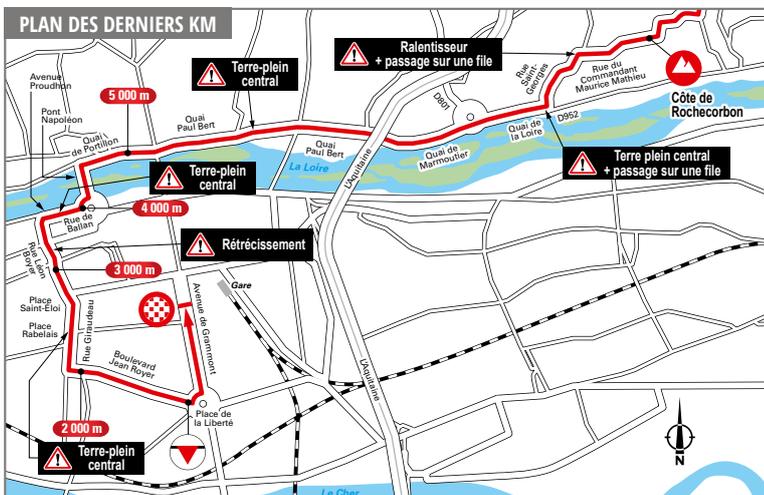
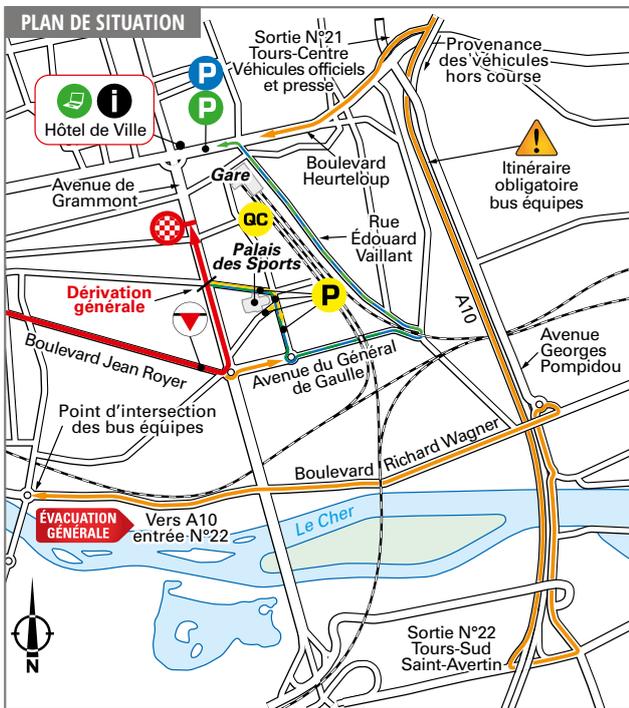
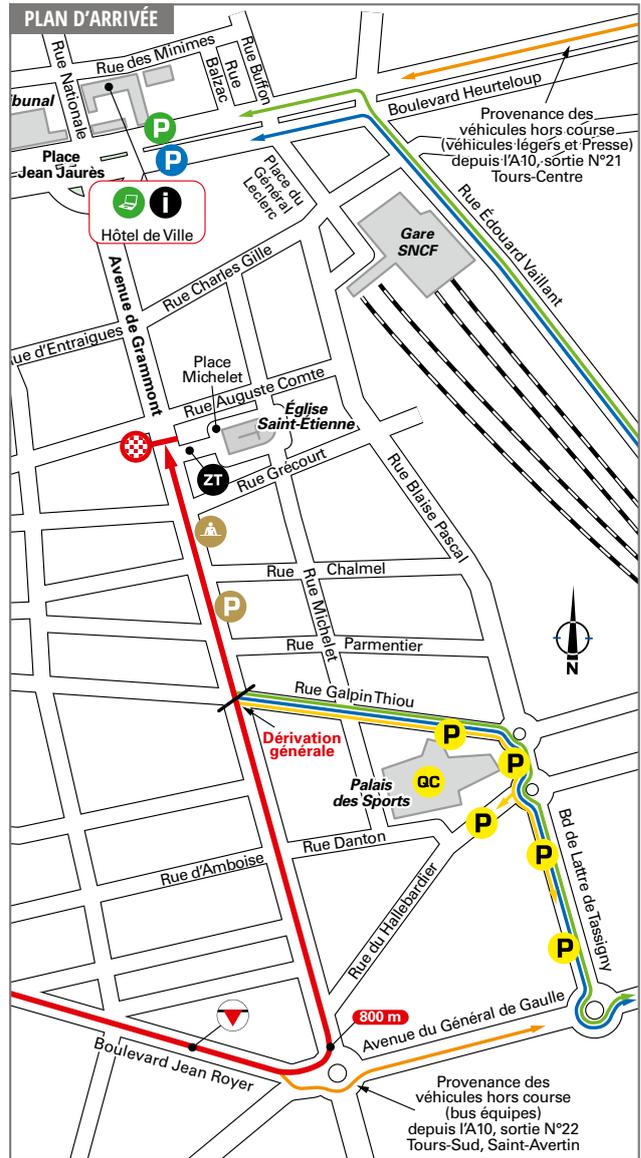
Permanence - centre de presse :

Hôtel de ville de Tours

Salle des Mariages - 2^e étage

1, rue des Minimés - 37000 Tours

Distance de l'arrivée : 400 mètres



RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

PARIS-TOURS ESPOIRS, 80^e édition, classe ME 1.2. (U 23), épreuve cycliste internationale en ligne, est organisé par Amaury Sport Organisation (A.S.O.) sous l'égide du Club TDF Sport et sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). L'épreuve se déroule dimanche 9 octobre 2022.

ARTICLE 2. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes continentales UCI, à des sélections nationales, à des structures nationales (clubs), à des sélections régionales ainsi qu'aux clubs de la division nationale selon les règlements de l'UCI et de la FFC.

La participation est limitée à 5 coureurs maximum par équipe.

ARTICLE 3. CLASSEMENT UCI EUROPE TOUR

Conformément à l'article 2.10.018 du règlement de l'UCI, PARIS-TOURS ESPOIRS compte pour le classement UCI Europe Tour.

ARTICLE 4. PERMANENCE

Les dossards et les plaques de cadre sont remis à chaque responsable d'équipe, sur présentation des licences à la permanence de départ :

Hôpital Henri Ey

Salle du Chapitre

32, rue de la Grève - 28800 Bonneval

Samedi 8 octobre de 16h30 à 18h30

Et dimanche 9 octobre de 8h00 à 9h00.

La réunion des responsables d'équipes a lieu dimanche 9 octobre à 9h15 à la permanence.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence 163,4875 MHz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Shimano. Le service est assuré au moyen de 2 voitures techniques et 2 motos.

ARTICLE 7. DÉLAIS D'ÉLIMINATION

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

ARTICLE 8 : PROTOCOLE

Les trois premiers de l'épreuve doivent se présenter au protocole.

ARTICLE 9. PRIX

Les prix de la course sont les suivants :

Places	Montant du gain attribué
1 ^{er}	2 425 €
2 ^e	1 210 €
3 ^e	610 €
4 ^e	305 €
5 ^e	240 €
6 ^e	180 €
7 ^e	180 €
8 ^e	120 €
9 ^e	120 €
10 ^e	60 €
11 ^e	60 €
12 ^e	60 €
13 ^e	60 €
14 ^e	60 €
15 ^e	60 €
16 ^e	60 €
17 ^e	60 €
18 ^e	60 €
19 ^e	60 €
20 ^e	60 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 6 050 €.

ARTICLE 10. ARBITRAGE

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses. Pour les cas non prévus dans le présent règlement, il est fait appel à l'arbitrage des membres du Jury des commissaires dans le cadre des règlements généraux de l'UCI et de la FFC.

ARTICLE 11. LUTTE CONTRE LE DOPAGE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'UCI par les officiels désignés, à l'arrivée de l'épreuve, dans le mobil-home de l'organisation.

ARTICLE 12. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 13 ENVIRONNEMENT

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 14

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

OFFICIELS

DIRECTION

Directeur du Cyclisme :

Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeur de l'épreuve : Bernard Machefer

Permanence : Marie-Noëlle Féron

PERMANENCE SPORTIVE

+ 33 (0)6 07 30 22 47

Numéro valable durant toute l'épreuve



FORMULE

Tournoi de vitesse sur route, sur 800 mètres (avenue de Grammont) à TOURS (37).

PROGRAMME

11h15	Cadettes	4 séries x 3'
11h30	Cadets	4 séries x 3'
11h45	Juniors filles	4 séries x 3'
12h00	Juniors garçons	4 séries x 3'
12h15	Cadettes	Repêchage 3'
12h20	Cadets	Repêchage 3'
12h25	Juniors filles	Repêchage 3'
12h30	Juniors garçons	Repêchage 3'
12h35	Cadettes	1/4 de finale (4 x 3')
12h50	Cadets	1/4 de finale (4 x 3')
13h05	Juniors filles	1/4 de finale (4 x 3')
13h20	Juniors garçons	1/4 de finale (4 x 3')
13h35	Cadettes	1/2 finales (2 x 3')
13h45	Cadets	1/2 finales (2 x 3')

13h55	Juniors filles	1/2 finales (2 x 3')
14h05	Juniors garçons	1/2 finales (2 x 3')
14h15	Cadettes	Finale places de 7 à 12
14h20	Cadets	Finale places de 7 à 12
14h25	Juniors filles	Finale places de 7 à 12
14h30	Juniors garçons	Finale places de 7 à 12
14h35	Cadettes	Finale places de 1 à 6
14h40	Cadets	Finale places de 1 à 6
14h45	Juniors filles	Finale places de 1 à 6
14h50	Juniors garçons	Finale places de 1 à 6
14h55	Cérémonie protocolaire	
15h10	Fin de la manifestation	
15h40	Arrivée de Paris-Tours Espoirs	
16h50	Arrivée de Paris-Tours Élite	

Ce programme pourra être modifié en fonction du déroulement de Paris-Tours Élite et Paris-Tours Espoirs.

ÉQUIPES

COMITÉS RÉGIONAUX

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
CENTRE - VAL DE LOIRE 1
CENTRE - VAL DE LOIRE 2
ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

FINISTÈRE
ILLE-ET-VILAINE
INDRE-ET-LOIRE
MAINE-ET-LOIRE
MANCHE

MAYENNE
MORBIHAN
ORNE
VENDÉE

PERMANENCE DE DÉPART

Dimanche 9 octobre

Centre municipal des Sports
1, boulevard du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
37000 TOURS
(à proximité de l'avenue de Grammont)

Distribution des dossards : 9h00 - 9h45

Réunion des directeurs sportifs : 9h45

Quartier coureurs : Centre municipal des Sports

Classements : Hôtel de ville de Tours

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1. Organisation

Le 28^e Kilomètre de Paris-Tours est organisé par Amaury Sport Organisation (A.S.O.), sous l'égide du club TDF Sport, en collaboration avec le Comité départemental d'Indre-et-Loire. Il se dispute dimanche 9 octobre 2022 à Tours, avenue de Grammont, dans le Comité Centre Val de Loire.

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est ouverte à des sélections régionales ou départementales. Chaque équipe est composée de 1 cadette et 1 cadet et de 1 junior filles et 1 junior garçons licenciés dans la région ou le département. Toute équipe incomplète se verra refuser le départ.

Chaque participant portera obligatoirement les couleurs de son comité régional ou départemental. Tous les champions du monde ou champions de France route ou piste porteront, quant à eux, leurs maillots distinctifs. Le vélo de route est obligatoire. Roues lenticulaires et roues à bâtons autorisées.

Article 3. Formule

L'épreuve se déroule selon la formule du Tournoi de vitesse, sur la distance de 800 mètres.

Séries

4 séries :

- 2 séries de 4 coureurs, qualifiant les 3 premiers
- 2 séries de 3 coureurs, qualifiant les 2 premiers

Repêchage.....

- 1 série de 4 coureurs, qualifiant les 2 premiers.

1/4 de finale.....

- 4 quarts de finale de 4 coureurs, qualifiant les 3 premiers.

1/2 finales.....

- 2 demi-finales de 6 coureurs, qualifiant les 3 premiers pour la finale de 1 à 6

Finales

- places de 7 à 12
- places de 1 à 6

Article 4. Permanence

La permanence de départ se tient dimanche 9 octobre au Centre municipal des Sports – 1, boulevard du Maréchal de-Lattre-de-Tassigny, à Tours, à partir de 9h.

Les dossards seront remis aux coureurs de 9h à 9h45.

La réunion des directeurs sportifs est fixée à 9h45 à la permanence.

Le départ de la première série se fera à 11h15.

Le quartier coureurs est situé au Centre municipal des sports.

Article 5. Classement et prix

Un classement final par équipes sera établi par addition des places de chaque coureur. En cas d'égalité au classement final par équipes, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. la meilleure cadette
2. le meilleur cadet
3. la meilleure junior fille
4. le meilleur junior garçon

Les prix attribués sont les suivants :

1 ^{re} équipe	320 €
2 ^e équipe	240 €
3 ^e équipe	160 €
4 ^e équipe	120 €
5 ^e équipe	80 €
6 ^e équipe	80 €

Soit au total : 1 000 €

Article 6. Protocole

L'équipe victorieuse du classement final ainsi que les 3 premiers du classement individuel des séries cadettes et cadets et des séries juniors filles et garçons devront se présenter à la cérémonie protocolaire.

L'équipe victorieuse recevra le Trophée James Berland.

Article 7. Arbitrage

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses. Pour les cas non prévus dans le présent règlement, il est fait appel à l'arbitrage des commissaires.



TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE • PARTENAIRE MAJEUR

Tours Métropole Val de Loire est une nouvelle fois très fière d'être partenaire de cette « classique parmi les classiques » qu'est Paris-Tours. Cette belle épreuve s'inscrit dans les calendriers comme notre doux plaisir d'automne. Elle revient chaque année avec les belles couleurs orangées des arbres de notre val de Loire, comme un petit air de Tour de France qui se serait égaré dans la saison. Partenaire majeur, Tours Métropole Val de Loire est depuis de nombreuses années une terre de cyclisme. Son ambition reste la même : être le territoire de toutes les mobilités. Un moyen pour notre institution de valoriser et d'encourager les pratiques de mobilités douces. Nous le constatons tous les jours, le vélo prend de plus en plus de place dans nos rues et dans le quotidien de nos habitants. Nous avons le devoir d'accompagner cette pratique.

Frédéric Augis – Président de Tours Métropole Val de Loire
tours-metropole.fr



A.S.O. G. CHAMPAGNE

LCL • PARTENAIRE OFFICIEL

Fidèle à ses engagements, LCL est présent sur le Tour de France depuis 1981. LCL renforce sa présence tout au long de l'année grâce à des épreuves cyclistes de renommée internationale :

- ▶ Paris-Nice
- ▶ Paris-Roubaix
- ▶ Critérium du Dauphiné
- ▶ Tour de France
- ▶ Tour de France Femmes avec Zwift
- ▶ Paris-Tours

Retrouvez toute l'actualité de LCL sur les réseaux sociaux :
 facebook.com/LCL • @MailloijauneLCL et @LCL • @LCL

lcl.fr



A.S.O. G. BRUNNEN



DOMITYS • PARTENAIRE OFFICIEL

Fondée en 1998, DOMITYS est une marque du groupe ÆGIDE, filiale d'AG2R LA MONDIALE. Leader français des résidences services seniors, l'enseigne est déjà fortement implantée sur tout le territoire français ainsi qu'en Belgique, en Italie et à l'Île Maurice (190 résidences ouvertes et en construction – 22 800 logements). DOMITYS prévoit de continuer à renforcer son maillage géographique pour atteindre 240 résidences ouvertes à l'horizon 2025 (28 500 logements) où vivront plus de 30 000 seniors. Depuis sa création, l'entreprise œuvre à la qualité de vie des personnes âgées. DOMITYS propose de vivre l'esprit libre à un moment qui constitue une nouvelle étape dans la vie des seniors, étape durant laquelle DOMITYS apporte bienveillance et confiance. Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur

domitys.fr



ŠKODA • VOITURE OFFICIELLE

ŠKODA, partenaire de tous les amoureux du cyclisme, accompagne avec enthousiasme les coureurs du peloton ! Changez d'horizon avec l'ENYAQ iV, le premier SUV 100 % électrique de ŠKODA. Fer de lance de la transition vers l'électromobilité de la marque tchèque, la ŠKODA ENYAQ iV allie la durabilité aux qualités typiques de ŠKODA : un espace généreux associé à un design émotionnel. Avec une autonomie pouvant aller jusqu'à 531 km, le SUV familial électrique saura vous épauler dans toutes les situations pour devenir votre meilleur allié au quotidien. Vous souhaitez en savoir plus sur la gamme ŠKODA ?

Rien de plus simple, connectez-vous sur
skoda.fr.



SANTINI • PARTENAIRE OFFICIEL

Santini Cycling Wear habille la passion pour le cyclisme depuis 1965. Depuis plus de 50 ans, Santini a toujours été aux côtés des plus grandes équipes et courses cyclistes du monde.

À partir de 2022, Santini est fier de devenir Partenaire officiel de Paris-Tours. Cette classique incontournable de la fin de saison cycliste a été l'inspiration d'une collection Santini, illustrant le patrimoine culturel et viticole de la région tourangelle, le tout dans des couleurs automnales qui représentent l'ADN de la course.

Rendez-vous sur santinicycling.com.



AG2R LA MONDIALE • PARTENAIRE OFFICIEL

Prévoyance, santé, épargne, retraite complémentaire et supplémentaire : AG2R LA MONDIALE est le spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France. Notre mission : répondre à tous les besoins de protection de la personne tout au long de la vie. Nos singularités : présents sur tous les territoires de France hexagonale et océanique, nous entretenons une relation de proximité unique avec 15 millions de personnes et près de 510 000 entreprises.

En nous adaptant en permanence, nous leur apportons des solutions personnalisées afin de les aider à prendre la main sur demain. Fortement ancrés dans l'économie sociale, nous agissons dans l'intérêt premier de nos assurés.

Cette conception unique de notre métier motive notre engagement dans le cyclisme depuis 24 ans pour promouvoir nos valeurs et valoriser la prévention santé par l'encouragement de l'activité physique avec notre programme Vivons Vélo.

ag2rlamondiale.fr



© CORNIN LE GOFF

NTT • PARTENAIRE OFFICIEL

NTT pense qu'une course est d'autant plus palpitante lorsqu'elle est connectée.

En tant que partenaire technologique officiel d'Amaury Sport Organisation (A.S.O.), NTT façonne le futur de l'engagement des fans, approfondit l'analyse des données par l'application de technologies intelligentes et transforme le secteur du cyclisme professionnel grâce à l'innovation et aux partenariats. Une nouvelle génération de fans et d'amateurs de ce sport suit l'action de plus près à travers le suivi des coureurs en direct, des infographies télévisées et des données prédictives sur les réseaux sociaux et sur l'écran des mobiles dans le monde entier. Les technologies intelligentes et les données sont la clé de la transformation de votre secteur. Ensemble nous accomplissons de grandes réalisations.

Rendez-vous sur hello.global.NTT/tourdefrance



TISSOT • CHRONOMÉTREUR OFFICIEL

La croix du drapeau helvétique, fièrement reprise dans le logo, symbolise la qualité et la fiabilité suisse dont Tissot fait preuve depuis 1853. Tissot est le leader du secteur de l'horlogerie suisse traditionnelle. Fidèle à sa devise, « innovateurs par tradition », la marque jouit d'une renommée internationale pour l'excellence de ses produits. Grâce à la passion de Tissot pour le monde du sport, la marque est aujourd'hui chronométrateur officiel et partenaire de nombreux événements mondiaux. La NBA et la FIBA, en basketball, le Tour de France, le Giro d'Italia et La Vuelta, en cyclisme, et le MotoGPTM, en sports mécaniques, ne sont que quelques-uns des grands noms qui, aujourd'hui, font confiance au chronométrage Tissot.

tissotwatches.com



SHIMANO • PARTENAIRE OFFICIEL

Fondée à Sakai City, Osaka, Japon en 1921, Shimano se consacre depuis 100 ans à aider ses clients à se rapprocher de la nature et à soutenir les gens à réaliser leurs rêves et cela s'accompagne du désir de créer des produits et des vêtements d'exception pour le cyclisme.

Shimano Inc. comprend un large éventail de fonctions, incluant la planification, le développement, le design, la fabrication ainsi que de nombreuses fonctions support nécessaires à la fourniture de composants pour vélos mais aussi de moulinets pour la pêche et d'équipement pour l'aviron. En Europe, Shimano représente 'les yeux, les oreilles et la bouche' du Team Shimano global. Sa mission consiste à être un fournisseur d'excellence et un partenaire de valeur pour tous les clients sur ses marchés Européens et de favoriser la demande pour les produits Shimano et les produits dont Shimano est le propriétaire.

Shimano est fier d'avoir développé des produits qui continuent d'emmener de nombreux athlètes vers la victoire et de rendre possible un nombre infini de trajets en vélo.

Visitez <http://cycle.shimano-eu.com> pour plus d'informations.



PARTENAIRES MÉDIAS



DIFFUSEURS OFFICIELS



PODIUM 2021

PARIS-TOURS ÉLITE (212,3 KM)

1 ^{er}		Arnaud DÉMARE	4h33'07" - 46,639 km/h
2 ^e		Franck BONNAMOUR	m.t.
3 ^e		Jasper STUVVEN	m.t.

PARIS-TOURS ESPOIRS (177,2 KM)

1 ^{er}		Jonas Iversby HVIDEBERG	3h57'32" - 44,760 km/h
2 ^e		Casper VAN UDEN	à 28"
3 ^e		Marijn VAN DEN BERG	m.t.

VAINQUEURS DEPUIS DE 1896

1896		Eugène PRÉVOST	250 km	31,200 km/h
1901		Jean FISCHER	253 km	26,982 km/h
1906		Lucien PETIT-BRETON	234 km	29,557 km/h
1907		Georges PASSERIEU	245 km	32,186 km/h
1908		Omer BEAUGENDRE	248 km	30,690 km/h
1909		François FABER	248 km	30,680 km/h
1910		François FABER	248 km	32,105 km/h
1911		Octave LAPIZE	248 km	27,054 km/h
1912		Louis HEUSGHEM	246 km	26,348 km/h
1913		Charles CRUPELANDT	246 km	33,931 km/h
1914		Oscar EGG	316 km	32,147 km/h
1917*		Philippe THYS	246 km	34,009 km/h
		Charles DERUYTER	246 km	30,318 km/h
1918*		Charles MANTELET	248 km	30,182 km/h
		Philippe THYS	228 km	27,913 km/h
1919		Hector THIBERGHIE	342 km	27,178 km/h
1920		Eugène CHRISTOPHE	342 km	25,570 km/h
1921		Francis PÉLISSIER	342 km	22,893 km/h
1922		Henri PÉLISSIER	342 km	29,653 km/h
1923		Paul DEMAN	342 km	25,014 km/h
1924		Louis MOTTIAT	342 km	28,423 km/h
1925		Denis VERSCHUEREN	342 km	27,469 km/h
1926		Henri SUTER	324 km	28,230 km/h
1927		Henri SUTER	253 km	35,324 km/h
1928		Denis VERSCHUEREN	253 km	34,746 km/h
1929		Nicolas FRANTZ	253 km	27,355 km/h
1930		Jean MARÉCHAL	253 km	34,112 km/h
1931		André LEDUCQ	240 km	31,276 km/h
1932		Julien MOINEAU	253 km	37,251 km/h
1933		Jules MERVIEL	243 km	37,528 km/h
1934		Gustave DANNEELS	243 km	38,358 km/h
1935		René LE GREVÈS	251 km	37,900 km/h
1936		Gustave DANNEELS	251 km	41,455 km/h
1937		Gustave DANNEELS	251 km	41,092 km/h
1938		Jules ROSSI	251 km	42,097 km/h
1939		Frans BONDUEL	251 km	39,655 km/h
1941		Paul MAYE	249 km	36,096 km/h
1942		Paul MAYE	248 km	36,024 km/h
1943		Gaby GAUDIN	241 km	37,422 km/h
1944		Lucien TEISSEIRE	253 km	41,452 km/h
1945		Paul MAYE	253 km	37,161 km/h
1946		Brik SCHOTTE	251 km	37,714 km/h
1947		Brik SCHOTTE	251 km	35,678 km/h
1948		Louis CAPUT	251 km	43,096 km/h
1949		Albert RAMON	251 km	41,377 km/h
1950		André MAHÉ	251 km	39,536 km/h
1951		Jacques DUPONT	251 km	41,691 km/h
1952		Raymond GUEGAN	253 km	40,861 km/h
1953		Jozef SCHILS	253 km	43,529 km/h
1954		Gilbert SCODELLER	253 km	40,881 km/h
1955		Jacques DUPONT	253 km	43,766 km/h
1956		Albert BOUVET	251 km	40,844 km/h
1957		Alfred DE BRUYNE	251 km	42,842 km/h
1958		Gilbert DESMET	251 km	37,148 km/h
1959		Rik VAN LOOY	267 km	37,791 km/h
1960		Jo DE HAAN	267 km	40,001 km/h
1961		Joseph WOUTERS	267 km	38,407 km/h
1962		Jo DE ROO	267 km	44,903 km/h
1963		Jo DE ROO	255 km	39,162 km/h

KM DE PARIS-TOURS

Classement Juniors :

1 ^{er}	Noé COLSY	Île-de-France
-----------------	-----------	---------------

Classements Cadets

1 ^{er}	Félix TILLY	Île-de-France
-----------------	-------------	---------------

Classement par équipes

1 ^{er}	Île-de-France
2 ^e	Morbihan
3 ^e	Hauts-de-France

Classement Juniors filles

1 ^{er}	Bénédicte OLLIER	Sarthe 1
-----------------	------------------	----------

Classement Cadettes

1 ^{er}	Emy BALDASSARRE	Sarthe 1
-----------------	-----------------	----------

1964		Guido REYBROECK	248 km	36,466 km/h
1965		Gerben KARSTENS	247 km	45,029 km/h
1966		Guido REYBROECK	249 km	43,355 km/h
1967		Rik VAN LOOY	249 km	41,720 km/h
1968		Guido REYBROECK	249 km	44,584 km/h
1969		Herman VAN SPRINGEL	286 km	43,038 km/h
1970		Jürgen TSCHAN	286 km	41,011 km/h
1971		Rik VAN LINDEN	285 km	40,766 km/h
1972		Noël VANTYGHM	292 km	40,679 km/h
1973		Rik VAN LINDEN	264 km	42,076 km/h
1974		Francesco MOSER	254 km	43,268 km/h
1975		Freddy MAERTENS	247 km	41,241 km/h
1976		Ronald DE WITTE	253 km	43,519 km/h
1977		Joop ZOETEMELK	259 km	44,531 km/h
1978		Jan RAAS	271 km	38,896 km/h
1979		Joop ZOETEMELK	228 km	41,838 km/h
1980		Daniel WILLEMS	228 km	40,449 km/h
1981		Jan RAAS	228 km	40,113 km/h
1982		Jean-Luc VANDENBROUCKE	228 km	40,777 km/h
1983		Ludo PEETERS	237 km	43,431 km/h
1984		Sean KELLY	249 km	41,411 km/h
1985		Ludo PEETERS	249 km	38,607 km/h
1986		Phil ANDERSON	253 km	40,765 km/h
1987		Adri VAN DER POEL	255 km	38,734 km/h
1988		Peter PIETERS	290 km	34,202 km/h
1989		Jelle NIJDAM	283 km	39,402 km/h
1990		Rolf SORENSEN	283 km	39,601 km/h
1991		Johan CAPIOT	286 km	38,406 km/h
1992		Hendrik REDANT	286 km	46,745 km/h
1993		Johan MUSEEUW	251 km	38,142 km/h
1994		Erik ZABEL	250 km	39,934 km/h
1995		Nicola MINALI	250 km	43,363 km/h
1996		Nicola MINALI	253 km	44,790 km/h
1997		Andrei TCHMIL	256 km	48,929 km/h
1998		Jacky DURAND	254 km	44,231 km/h
1999		Marc WALUTERS	254 km	41,281 km/h
2000		Andrea TAFI	254 km	38,344 km/h
2001		Richard VIRENQUE	254 km	38,660 km/h
2002		Jakob PIIL	257 km	45,462 km/h
2003		Erik ZABEL	257 km	47,550 km/h
2004		Erik DEKKER	252 km	45,488 km/h
2005		Erik ZABEL	253 km	45,082 km/h
2006		Frédéric GUESDON	254,5 km	46,112 km/h
2007		Alessandro PETACCHI	256 km	46,179 km/h
2008		Philippe GILBERT	252 km	43,484 km/h
2009		Philippe GILBERT	230 km	44,176 km/h
2010		Oscar FREIRE	233 km	47,730 km/h
2011		Greg VAN AVERMAET	230,5 km	42,998 km/h
2012		Marco MARCATO	235,5 km	48,629 km/h
2013		John DEGENKOLB	235 km	42,816 km/h
2014		Jelle WALLAYS	237,5 km	43,671 km/h
2015		Matteo TRENTIN	231 km	49,642 km/h
2016		Fernando GAVIRIA	252,5 km	47,042 km/h
2017		Matteo TRENTIN	234,5 km	43,581 km/h
2018		Søren KRAGH ANDERSEN	214,5 km	46,309 km/h
2019		Jelle WALLAYS	217 km	38,943 km/h
2020		Casper PEDERSEN	213 km	43,807 km/h
2021		Arnaud DÉMARE	212,3 km	46,639 km/h

* Épreuve organisée à deux reprises en 1917 et 1918



paris-tours.fr

[#ParisTours](https://twitter.com/ParisTours)

[@ParisTours](https://www.instagram.com/ParisTours)



40-42 quai du Point du Jour - BP 10302
F - 92100 Boulogne-Billancourt cedex - tél. 33(0)1 41 33 14 00

